

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-111/SG/ESJ portant affectation de M. Aden Osman Mohamed au Service de la Jeunesse et des Sports.

n° 72-111/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

25 janvier 1972

Numéro JO

n° 3 du 10/02/1972

Date du numéro

10 février 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Aden Osman Mohamed, instituteur de L® classe, 1° échelon, du Corps territorial de l'Enseignement public du premier degré, est affecté au Service de la Jeunesse et des Sports (poste non pourvu). La présente décision prendra effet pour compter du 1^{er} janvier 1972.